



Janvier 2023

Bonjour chers parents,



Voici quelques informations pour le mois de janvier.

Message de la direction

Bonjour à tous!

Je tiens à vous souhaiter une excellente année 2023! Santé et bonheur!

J'en profite également pour remercier chaleureusement la municipalité et les Chevaliers de Colomb pour le succulent dîner de Noël qui a été servi avant les vacances. Grâce à votre contribution, nous avons commandé un repas chaud du restaurant L'Express à Waterloo et les enfants se sont régelés! Je ne voudrais surtout pas oublier l'implication précieuse des parents qui nous ont cuisiné d'excellents desserts et qui sont venus servir le repas. Ces rassemblements font du bien! Nous sommes privilégiés de vivre ces moments grâce à vous.

Je vous rappelle qu'en tout temps je suis disponible si jamais le besoin se présente alors n'hésitez pas à m'appeler ou à m'écrire!

Au plaisir!

Caroline Champagne, directrice

Journée de reprise



Prenez note que la reprise pour la tempête du 13 janvier dernier aura lieu **le vendredi 17 février 2023**. Cette journée deviendra donc une journée de classe et non une journée pédagogique.

L'hiver



Avec les variations de température, la neige et le froid, nous vous rappelons, à nouveau, les points suivants :

- Vérifier que les enfants se rendent à l'école habillés convenablement (tous les élèves vont dehors durant les récréations). Tuques, mitaines et **salopettes** sont exigées pour jouer sur la cour de récréation **matin et midi**.... même pour ceux qui dînent à l'extérieur.
- **Identifier le linge** afin d'éviter la course aux objets perdus.

Important - important - important



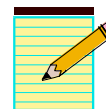
Le temps des Fêtes est déjà terminé et nous avons repris le travail scolaire avec les élèves. Afin d'assurer les meilleures conditions pour leur réussite, il importe que votre enfant puisse bénéficier d'un moment calme pour ses devoirs et d'une bonne nuit de repos...

- aider votre enfant à planifier son travail;
- développer une pensée positive;
- vérifier avec lui ses devoirs;
- lui demander ses leçons;
- l'encourager;
- le féliciter.

Déménagement

Si vous déménagez en cours d'année, nous vous demandons de nous fournir par écrit, le plus tôt possible, les changements d'adresse et de numéro de téléphone.

Relevés fiscaux



Vous recevrez à la fin février le **RELEVÉ 24** « Frais de dineurs pour enfants » à fin d'impôt.

INSCRIPTION DES ÉLÈVES 2023-2024

La période d'inscription annuelle se tiendra du 6 au 17 février 2023. Cette période est le moment où :

- **les élèves déjà inscrits dans nos écoles se réinscrivent pour l'année suivante;**
- **les élèves du primaire s'inscrivent au secondaire;**
- **les parents inscrivent leur enfant à la maternelle 4 ans ou 5 ans.**

Le CSS informe les parents de cette période d'inscription de diverses façons : site web du CSS (<https://www.cssds.gouv.qc.ca/inscriptions/>), journaux hebdomadaires, centres de la petite enfance, pages Facebook des établissements, etc.

Site web de notre école

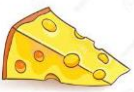
N'oubliez pas que vous pouvez consulter le site web de l'école si vous cherchez certaines informations. Plusieurs documents s'y trouvent tels que le journal « La vie à l'école », les procès-verbaux du conseil d'établissement, les règles de conduite, les montants des frais chargés aux parents, etc. Bonne visite!
<https://nde.cssds.gouv.qc.ca/>

Procure et surveillance du diner



Quelques parents n'ont toujours pas payé soit la procure du début de l'année et/ou les frais de surveillance du diner. Il serait apprécié que vous téléphoniez au secrétariat pour prendre une entente de paiement avec l'école. **Les parents qui n'auront pas pris entente avec l'école verront leurs noms acheminés à la commission scolaire en mars prochain pour recouvrement.**

Campagne de financement



Voici les profits qui ont été amassés avec la campagne de financement des fromages de l'Abbaye de Saint-Benoit-du-Lac : 2511 \$.
Ces profits ont été mis dans un fonds commun qui servira à payer les prochaines activités ou sorties éducatives. Nous vous remercions de votre excellente participation!

Recherche de produits locaux pour campagne de financement



L'école aimerait encourager la vente de produits locaux dans sa prochaine campagne de financement. Si vous avez des produits à nous proposer ou si vous connaissez quelqu'un qui en a, S.V.P. faire parvenir votre proposition au secrétariat de l'école avant le 23 janvier. Les produits de la campagne de financement seront choisis par le conseil d'établissement à la réunion du 31 janvier 2023.

Dix défis écologiques pour les jeunes

Éteins tout ! : La télévision, l'ordinateur et la chaîne stéréo sont gourmands en énergie, même quand ils sont en veille.

Joue dehors ! : Explore ton environnement, tout en te gardant en forme et en économisant de l'électricité.

Traque les fuites d'énergie ! : Trouve différentes façons, chez toi, d'arrêter le gaspillage d'énergie (et d'argent) et explique à ta famille ce que tu as découvert.

Des repas sans viande : Propose à tes parents de préparer un repas sans viande au moins une fois par semaine.

D'où viennent les aliments que tu manges ? : Opter pour des aliments produits localement aide à réduire la pollution générée par le transport.

Plus grand est-il synonyme de mieux ? : En général, les gros véhicules consomment plus de carburant et génèrent plus de pollution que les petits. Informe ta famille de ce que tu as appris.

Déplace-toi autrement : Marche, fais du vélo, de la planche à roulette, de la trottinette, ou prends les transports en commun pour te déplacer.

Explore ton quartier : Découvre ton quartier, ses ressources, et des moyens pour t'y déplacer autrement qu'en voiture.

Exprime-toi ! : Écris, peins, dessine ou réalise une vidéo, pour exprimer ce que la nature représente pour toi.

Partage tes connaissances : Écris une lettre à un journal ou fabrique une affiche pour ton école à propos de tout ce que tu as appris. Encourage tes amis et ta famille à relever également le Défi nature !

Source : Fondation David Suzuki